



AVIS PUBLIC

APPELS D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE DÉTACHABLE NEUVE

Avis est par les présentes donné par le soussigné que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Lavolette-Saint-Maurice, donne avis à tous les intéressés qu'elle recevra au bureau du soussigné des soumissions cachetées pour l'acquisition d'une souffleuse à neige détachable neuve double stage à 2 vis pour chargeur.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque certifié représentant au moins cinq pour cent (5%) du montant de celle-ci.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les documents complets d'appel d'offres pourront être obtenus sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO) et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires à cette fin par la Municipalité. Le délai pour porter plainte dans le cadre de cet appel d'offres est fixé au 17 juin 2019 date limite de dépôt des plaintes.

Les soumissions scellées seront reçues au bureau du soussigné, 3860 rue de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, jusqu'au **mercredi 26 juin 2019 à 10 h 00**.

Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit à **10 h**.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 4 juin 2019.

Danny Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier